www.ville-saint-yorre.fr

SAINT-YORRE info

la Ville qui pétille

n°4

Octobre - novembre - décembre 2010

Chers amis.

Comme annoncé dans nos bulletins d'information précédents, le rythme de nos travaux d'aménagement ne faiblit pas.

Début novembre, nos commerçants pourront prendre possession du nouveau marché, qui répondra aux nouvelles exigences en matière de normes et d'accueil des commerçants et des clients.

Nos services se modernisent et vous proposent de nouveaux moyens de paiement informatiques, pour ceux qui le souhaiteront. Ces nouveaux moyens seront étendus avant la fin de l'année, en plus du règlement du restaurant scolaire, aux services de l'eau, du portage des repas à domicile et de l'école de musique. Ces nouveaux services vous sont proposés avec toujours le souci de mieux vous servir.

Au niveau économique, le dossier FRULACT, sur lequel nous travaillons depuis plus d'un an en collaboration avec les services de Vichy Val d'Allier, est finalisé. La commune a racheté le site et un repreneur est d'ores et déjà acquis pour la réindustrialisation. Nous ne pouvons que nous en féliciter, surtout dans le climat actuel de morosité générale.

Vous découvrirez bien sûr dans ce numéro, l'agenda culturel et les rendez-vous prévus pour cette fin d'année. Venez nombreux à ces manifestations qui n'ont pour but que de vous divertir.

Prenez plaisir à découvrir ce nouveau numéro.

Bonne lecture à toutes et à tous

Roger LEVILLAIN

Maire de Saint-Yorre

INAUGURATION de la nouvelle HALLE DU MARCHÉ

Monsieur le Maire de Saint-Yorre et son équipe municipale ont le plaisir de vous convier à l'inauguration de la NOUVELLE HALLE DU MARCHÉ le :

Samedi 13 Novembre à 11h Place du Marché

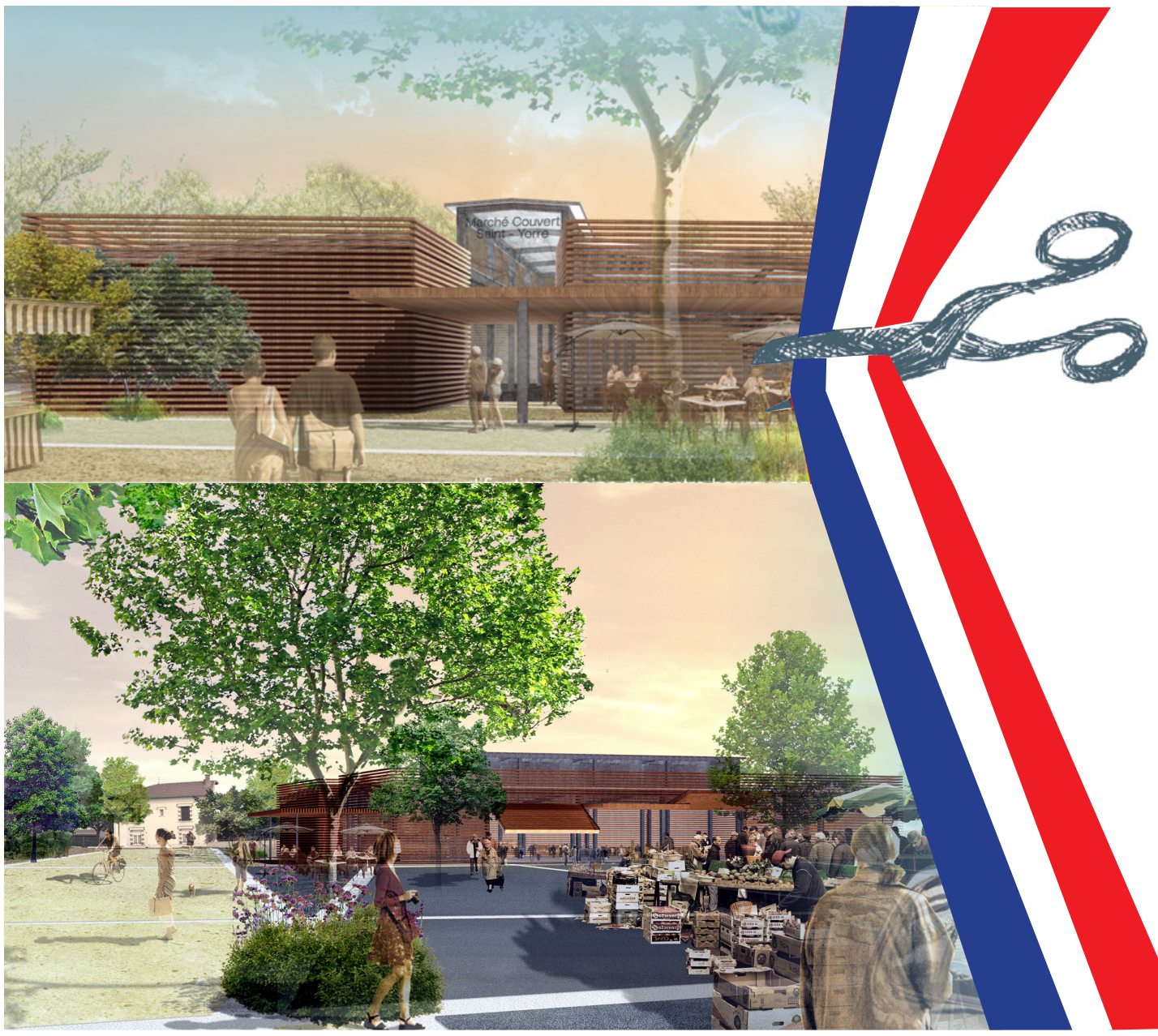

P. 2 **TRAVAUX**
- Enquête INSEE jusqu'au 22 Décembre
- Travaux divers

P. 3 **SANTÉ-SOCIAL**
Défibrillateurs :
- Acquisition de 3 appareils
- Guide d'utilisation : 3 gestes qui sauvent

P. 4 **FINANCES**
Paiement en ligne
- Payer vos factures via www.ville-saint-yorre.fr
- Mode d'emploi : 3 étapes

P. 5 **SCOLAIRE**

INFOS DIVERSES

P. 6 **SOCIAL**
- ADAVIP (Aide aux Victimes d'Infractions Pénales). Un service gratuit et confidentiel

INTERNET
Surfez sur le nouveau site du Relais Assistantes Maternelles « la Souris Verte »

PISCINE
Bonne fréquentation estivale

P. 7 **ADMINISTRATION**
Présentation du personnel culturel

P. 8 **MANIFESTATIONS**
16 octobre :
- Concert voix et harpe celtique avec Ameylia Saad Wu

14 novembre :
- Spectacle humour avec Jules Champaloux

11 Décembre :
- Marché de Noël avec FEPAL GUGUSS - Inscriptions

Mairie - place de l'Hôtel de ville 03270 I Tel : 04 70 59 20 09 I fax : 04 70 59 52 59 I mail: mairie@ville-saint-yorre.fr

TRAVAUX

BIENTÔT LE NOUVEAU MARCHÉ

Dans le cadre du CCAB (Contrat Communal d'Aménagement de Bourg)

Avant le début de l'hiver, la nouvelle halle sera fonctionnelle pour accueillir le marché du mercredi.
Ses abords devraient être finis courant Février 2011 pour enchaîner sur la place de la mairie.

BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX

RUE DES FIATS

Après plus d'un an, les travaux de la rue des FIATS s'achèveront fin Octobre par la mise en place des plantations et l'engazonnement fleuri d'un coté de la route.

Place de l'église et monument aux morts

Les travaux s'achèveront en Octobre par la réalisation des espaces verts. Le parking sur le coté de la mairie sera conservé le temps des travaux de la place de la mairie.

TRI SÉLECTIF

Le tri sélectif situé place du marché est provisoirement supprimé en raison des travaux de la nouvelle halle du marché. Cependant, des containers de tri se trouvent à votre disposition rue du Commandant Romon - place de la gare et rue de la Croix des Vernes. A l'issue des travaux vous retrouverez place du marché, un container enterré et isolé phoniquement.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS - RUES GAMBETTA ET LIBERTÉ

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens ont commencé début Septembre rue GAMBETTA et se finiront rue de la LIBERTÉ.
La circulation ne sera pas ou peu coupée pour éviter la moindre gêne aux usagers et commerçants.
La dernière étape consistera en l'aménagement de ces rues au printemps.

AMÉNAGEMENT DE TOILETTES

- FAÇADE DE LA MAIRIE

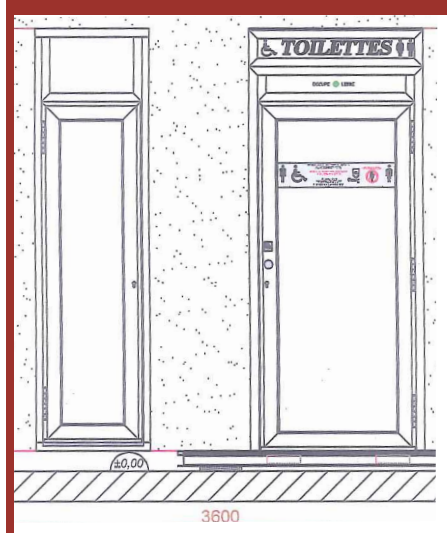

Dans le cadre de la requalification du centre bourg, et notamment la rénovation de la place de la Mairie, la Commune a décidé d'aménager de nouvelles toilettes en façade. Celles-ci seront accessibles pour tous, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Les anciennes toilettes publiques, devenues trop vétustes, ne seront donc plus utilisables.

SOCIAL

Enquête de l'INSEE *jusqu'au 22 Décembre*

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) effectuera, entre le 4 octobre et le 22 décembre 2010, une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle. L'objectif est de mieux connaître les relations entre l'itinéraire professionnel - c'est à dire les périodes d'emplois, de chômage ou d'inactivité ainsi que l'évolution des conditions de travail - et l'évolution de la santé au cours du temps. Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

DÉFIBRILLATEURS

La Commune de Saint-Yorre est désormais dotée de trois défibrillateurs automatiques externes (DAE), appareils permettant de lutter contre l'arrêt cardiaque brutal, qui reste l'une des principales causes de mortalité en France. **Installés en façade de la Mairie, au Centre Omnisports et à la Halle des Sports**, *ces appareils sont simples d'utilisation puisqu'il suffit de suivre les instructions orales.*

GUIDE D'UTILISATION

Si la victime ne bouge pas, ne répond pas et ne respire pas, il y a urgence, il faut intervenir.

3 gestes qui sauvent

1

- *Appeler à l'aide*
- *Faire appeler le 15*
- *Faire chercher un DAE*

2

- Effectuer des compressions thoraciques (massages cardiaques). Au niveau du sternum à raison de 70 à 80 fois par minute. *La cage thoracique doit s'enfoncer de quatre centimètres pour que le sang soit chassé du cœur et irrigue le cerveau, condition indispensable pour que la victime ne subisse pas de séquelles cérébrales.*

3

- *Mettre en marche le DAE dès qu'il est disponible.*
- *Coller les électrodes et les connecter à l'appareil*
- *S'écarter pendant que le DAE analyse le rythme cardiaque*
- *Se conformer aux indications du DAE (choc effectué, massage à poursuivre...) jusqu'à la prise en charge des secours médicalisés.*

Qu'est-ce qu'un DÉFIBRILLATEUR ?

Un mode d'emploi très simple.

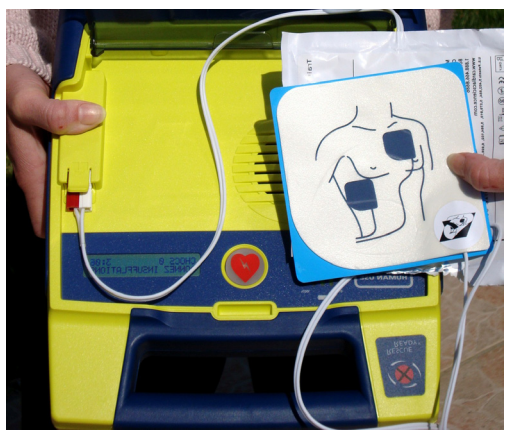

C'est un appareil portable, avec une batterie, qui possède deux électrodes à placer sur la poitrine de la victime. Son rôle est de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par l'envoi d'un choc électrique ou «défibrillation» (choc délivré automatiquement en fonction du rythme cardiaque). Un diagnostic n'est pas nécessaire, il suffit de suivre les instructions indiquées.

Rétro

14 Avril 2010 . Inauguration du 1er défibrillateur

Façade avant de la Mairie

Le Maire, Roger LEVILLAIN, en présence du Président de la Mutualité Française de l'Allier, Luc PASCAL

Information Démonstrations aux gestes de secours

Information et démonstrations aux gestes de premiers secours par Pascal Fradin (Lieutenant) et Grégory Cote (Caporal Chef)

Bien que l'utilisation des défibrillateurs automatiques ne nécessite pas de formation spécifique, une information aux gestes de secours et des démonstrations ont été proposées par la Commune en coordination avec la Mutualité Française Allier et le SDIS de l'Allier (Service Départemental d'Incendie et de Secours), le mercredi 14 Avril 2010 de 9h30 à 11h30 sur le parking de la Mairie.

INFOS FORMATION PREMIERS SECOURS

Mutuelle Française de l'Allier
30 rue Paul Bert - 03000 MOULINS
04 70 46 39 34

INFOS CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

1, Rue de la Verrerie - 03270 SAINT YORRE
Responsable : Lieutenant FRADIN Pascal
Tel : 04.70.59.44.72

Payer en ligne via www.ville-saint-Yorre.fr vos factures d'eau - de restaurant scolaire - d'école de musique - et de portage de repas

En compagnie des «testeurs» Mme et M. SILBER (absents sur la photo), Mme et M. BOUCHAT, Mme et M. Hugues MARCAUD, (testeurs, adjoint aux finances et pilote du projet Tipi), Marie-Hélène MAGNET, (chef du Service Dépôts et Service Financier à la Trésorerie Générale de l'Allier - Correspondante monétique), Jean-Mickaël GASPARD (pilote national du projet Tipi à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) à Bercy, Cyril DUBREUIL - technicien en communication, «informaticien maison», Gérard CHARASSE, Député, Roger LEVILLAIN, Maire, et Mme Mireille POUZERATTE, trésorière du Centre des Finances Publiques de Bellerive sur Allier.

Vendredi 11 juin 2010, a été inauguré Tipi*, Titres Payables sur Internet des services municipaux de votre commune. « *A Saint-Yorre, nous sommes fiers d'avoir participé à l'élaboration de ce projet et d'avoir ainsi pu démontrer qu'une petite commune pouvait elle aussi offrir ce type de service à ses concitoyens. Ce projet a été développé, sans faire appel à un prestataire externe, par Cyril Dubreuil et les services de la Direction Générales des Finances Publiques de Bercy. Sur le mois de Juin, près de 20% des paiements ont été réalisés via ce service. Devant ce succès, nous étendons l'offre aux prochaines cotisations pour l'École de Musique, le portage des repas à domicile et, pour la fin de l'année, au paiement des factures d'eau* » *explique Hugues Marcaud, Adjoint aux finances de la Commune.*

Ce succès montre que ce service répond à une réelle attente de la part des Saint-Yorrais et surtout que vous êtes encore plus nombreux encore à consulter régulièrement le site Internet de la commune pour vous tenir informés.

*Le projet TIPI a obtenu, le 9 Juillet dernier, le prix spécial «réforme de l'État» de la Direction Générale de la Modernisation de l'État (DGME), lors des Victoires de la modernisation de l'État organisées par le magazine Acteurs Publics.

Ce mode de paiement est un service moderne en plus, offert à la population qui pourra toutefois continuer si bon lui semble, d'utiliser les moyens de paiement traditionnels.

Rachat du site FRULACT

Depuis environ une année, le site FRULACT a connu de nombreuses péripéties qui se sont soldées par la fermeture du site de Saint-Yorre et sa délocalisation à APT, avec les conséquences que l'on connaît pour ses employés.

La municipalité s'est saisie de ce dossier, consciente du drame humain que cela provoquait et de la friche industrielle que cela risquait de générer à l'entrée de la ville.

Aidée par la Communauté d'Agglomération de Vichy et de ses services, nous avons proposé le rachat de l'ensemble de la propriété FRULACT par la commune, afin de maîtriser le devenir du site et offrir des locaux adaptés à un repreneur.

Nous sommes aujourd'hui globalement satisfaits de la tournure que prennent les événements. En effet, nous avons signé l'acte d'achat du site le 30 Septembre 2010 et nous avons aujourd'hui un repreneur pour la partie industrielle qui, à terme, permettra de recréer des emplois.

Au fur et à mesure de l'avancée de ce dossier, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés dans nos futurs publications.

FINANCES-ÉCONOMIE

PAIEMENT PAR INTERNET: MODE D'EMPLOI

1ère ÉTAPE

Bienvenue à Saint-Yorre - site officiel de la commune
Saint-Yorre, la Ville qui pétille
Mairie
Economie
Vie quotidienne
Tourisme
Marchés publics
Démarches administratives
A l'affiche
Vos manifestations
. Actualités
PAIEMENT EN LIGNE TIPI
Un moyen de paiement facile et rapide.
Vos factures de restaurant scolaire et de l'eau peuvent désormais être payées en ligne
PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)
Consulter et télécharger dès à présent le plan d'occupation des sols ainsi que le règlement.
RAPPORT ANNUEL DE L'EAU
Consulter le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable de la commune en cliquant ici
NOUVELLES FORMALITES POUR LES ASSOCIATIONS
.Saint-Yorre pratique
TELECHARGEMENT
lettre d'information n°3
guide pratique 2009

Connectez-vous sur www.ville-saint-yorre.fr
Cliquez sur le bandeau **paiement en ligne TIPI**

2ème ÉTAPE

PAYER EN LIGNE : FACTURE RESTAURANT SCOLAIRE
NOUVEAU SERVICE
COMMUNE de SAINT-YORRE
Vous pouvez désormais payer en ligne vos factures de restaurant scolaire via le site internet "Saint-Yorre, la Ville qui pétille".
Avant de commencer, veillez à désactiver l'anti-pop-up ainsi que la barre d'outils Google si votre navigateur en est pourvu.
Il vous suffit de vous munir de la facture dont vous souhaitez effectuer le paiement.
Les seules références demandées sont : le numéro de la facture - l'année - le montant exact - votre adresse mail.
Après avoir rempli ces informations dans le formulaire et cliqué sur le bouton "envoyer", vous serez redirigé vers le serveur de paiement sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques sur lequel vous pourrez finaliser votre paiement grâce à votre carte de paiement.
Après le paiement, un mail de confirmation et un ticket de paiement vous seront envoyés à l'adresse e-mail que vous aurez saisie.
Aucune information personnelle ne vous est demandée et aucune des informations que vous aurez à saisir sur le site www.ville-saint-yorre.fr dans le cadre de ces paiements en ligne ne fera l'objet d'enregistrement.
Payer ma facture de restaurant scolaire .
Payer ma facture d'eau (opérationnel prochainement)

Munissez-vous de votre facture concernant le paiement désiré. Les seules références demandées sont : le numéro de la facture - l'année - le montant exact - votre adresse mail (ces infos devront être remplies via le formulaire de la page suivante. Cliquez sur **« Payer ma facture de restaurant scolaire ou payer ma facture d'eau »** .

3ème ÉTAPE

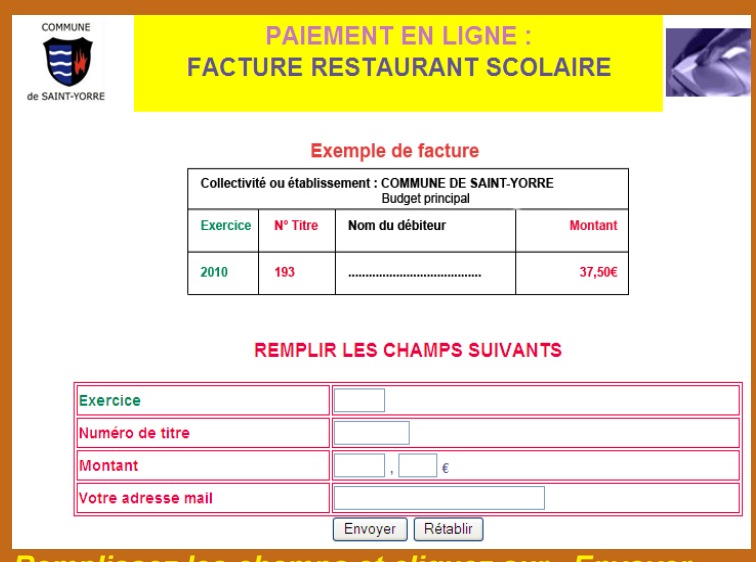

Remplissez les champs et cliquez sur «Envoyer»
Vous serez alors dirigé vers le serveur de **paiement sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques** sur lequel vous pourrez finaliser votre paiement grâce à votre carte bancaire. Après le paiement, un mail de confirmation et un ticket de paiement vous seront envoyés à l'adresse e-mail que vous aurez saisie. ***Aucune information personnelle ne vous est demandée et aucune des informations que vous aurez à saisir sur le site de la commune ne fera l'objet d'enregistrement.***

RESTAURANT SCOLAIRE

Afin de répondre aux demandes des parents, il a été décidé d'accueillir les enfants qui auront quatre ans dans l'année scolaire (1er Septembre 2010 au 30 Juin 2011) au restaurant, étant entendu que ceux-ci devront être relativement autonomes.

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES BREL

La rentrée des enfants de l'école maternelle J. Brel s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les enfants ont été accueillis par Mme HONGROIS et toute son équipe. Les effectifs sont en baisse par rapport à l'année précédente (101 élèves) mais il y a des raisons d'espérer une remontée des effectifs sur les années suivantes. Des travaux d'amélioration ont été réalisés, d'autres sont à venir, en particulier en ce qui concerne les jeux de la cour, retardés par des réaménagements nécessaires pour répondre aux nouvelles normes de sécurité.

ÉCOLE PRIMAIRE N. LARBAUD

Les effectifs de l'école primaire sont en nette augmentation (+10 élèves) soit 192 enfants scolarisés, accueillis par Mr BOUQUET, Directeur, et son équipe, qui a été quelque peu modifiée.
Suite au départ de Mme BIHOREL, qui a assuré un excellent travail au cours des années passées comme responsable de la CLIS, c'est à Mme Bénédicte INCABY que ce poste a été confié. Nous souhaitons à l'une, une bonne adaptation dans son nouveau poste et la bienvenue à sa remplaçante. Par ailleurs, Mme Blandine PALABAUD assurera désormais la décharge de fonction du directeur. Enfin, Mme Sophie ARDITTI, est dans l'immédiat affectée en surnombre dans l'attente d'un poste, et apportera son soutien à l'équipe en place.

COLLÈGE V. HUGO

Les effectifs sont en très nette augmentation enregistrant 296 élèves. Mme PIZON ayant fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, c'est à Mr Cédric CARRIÉ qu'il revient désormais de piloter l'ensemble de l'équipe éducative; nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente réussite dans son nouveau poste.
Le Collège et l'ensemble des installations sportives sont désormais repris par le Conseil Général. Les emprunts sont terminés et le Syndicat Intercommunal qui gérait cet établissement sera bientôt dissous. Nous nous devons de remercier tous ceux qui ont œuvré au sein de ce syndicat pour que le collège puisse exister et qui en ont fait ce qu'il est aujourd'hui.

INFORMATION COMMUNICATION

Dans le cadre d'une réflexion sur la confection des différents supports d'information que nous avons mis en place depuis notre élection, il sera peut-être nécessaire, compte tenu des contraintes budgétaires, de réduire le nombre de ces publications. Toutefois nous maintiendrons à minima, le bulletin municipal et une lettre d'information par an. Nous vous informerons de toute façon des décisions qui seront prises.

Nouvelles Démarches Administratives

Les administrés qui souhaitent obtenir un acte d'état civil (naissances, mariages, décés) doivent préalablement **remplir un formulaire. Celui-ci est** disponible :
- à la Mairie
- téléchargeable sur le site internet
www.ville-saint-yorre.fr/acteetatcivil

Attestation de recensement

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger)
La mairie (ou le consulat), remettra à la personne concernée une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.
En effet, celle-ci lui sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront son inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.
Renseignements et contacts
Centre du Service National d'Auvergne
04 73 99 25 15

Inscriptions listes électorales

Tous les jeunes de 18 ans et plus, toutes les personnes non encore inscrites, et les nouveaux venus à Saint-Yorre sont invités à s'inscrire sur les listes électorales en Mairie
AVANT LE 31 DÉCEMBRE
Pour l'inscription, il faut être muni :
- d'une carte d'identité
- d'un justificatif de domicile
Tous les inscrits ayant constaté des erreurs sur leur carte électorale sont priés de bien vouloir le signaler en Mairie.

Relève des compteurs d'eau

À partir du 11 octobre 2010
Le Service Municipal de l'eau va procéder à la relève annuelle des compteurs d'eau. Il est demandé aux abonnés de laisser libre l'accès au compteur. En cas d'absence, il est laissé un avis de passage dans la boîte aux lettres. Il est également possible de prendre rendez-vous avec le service pour effectuer la relève. Les agents municipaux sont munis d'une carte professionnelle avec photo.
Pour toutes informations complémentaires, contacter la mairie au 04 70 59 20 09.

ADAVIP : Aide aux Victimes d'Infractions Pénales
Un service gratuit et confidentiel

Agression, violences conjugales, violences sexuelles, vol, racket, cambriolage… Des juristes vous informent sur vos droits, vous aident et vous orientent dans vos démarches.

Quelle est sa mission ?
Mission de Service Public, habilitée auprès du Ministère de la Justice, l'ADAVIP intervient gratuitement et confidentiellement dans les cas d'infractions pénales comme les violences, accidents, agressions, viols, escroqueries, vols...(12% des victimes sont des mineurs).

Elle a également une mission de prévention et de recouvrements et assure un suivi de la victime tout au long de la procédure.

Quels sont ses partenaires ?
Juristes, médecins, psychologues, gendarmerie, police, services d'urgence, cabinets d'assurances, services sociaux, éducation nationale, services municipaux...

Où s'adresser pour la contacter ?
ADAVIP 03
57 bis rue de Paris 03200 VICHY
Tél : 04 70 98 48 47
Permanences:
Lundi au vendredi inclus
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le 1er samedi du mois de 9h à 12h.

PISCINE : bonne fréquentation estivale

La piscine communautaire a connu une très bonne fréquentation avec plus de 11000 entrées durant la saison estivale.

Ouverte du 29 Mai au 29 Août, 11419 personnes ont franchi les portes de la piscine pour s'adonner aux joies de la baignade et du bronzage.

C'est le mois de Juillet qui a connu le plus grand chiffre avec 5920 entrées.

Détail sur la répartition mensuelle :
Nombre d'entrées
MAI : 5 (enfants)
JUIN : 2866 (966 enfants - 43 étudiants - 411 adultes - 15 groupes - 36 groupes centre de loisirs - 829 scolaires/primaires - 566 groupes dans le public)
JUILLET : 5920 (3477 enfants - 102 étudiants - 1549 adultes - 11 groupes - 536 groupes centre de loisirs - 245 scolaires/primaires)
AOÛT : 2628 (1626 enfants - 38 étudiants - 728 adultes - 43 groupes - 193 groupes centre de loisirs)

SURFEZ sur le nouveau site du RAM

Surfez
Le site du Relais Assistantes Maternelles connaît un nouveau visage. Entièrement relooké avec une présentation animée, vous découvrirez, dans une ambiance colorée, ses missions, son fonctionnement, ses animations collectives, ses dernières actualités...

Téléchargez
Vous avez la possibilité de télécharger des documents comme les prochains ateliers, des bulletins d'inscriptions, la convention collective, ***via le site www.ville-saint-yorre.fr/indexram.html***

Une adresse postale unique à l'attention des assurés et des employeurs
Tous les documents à destination de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, quel que soit le service, doivent être envoyés à l'adresse suivante :
CPAM ALLIER - 9 et 11 rue Achille Roche
03010 Moulins Cédex

Démarchage commercial
Toute personne démarchée à domicile est priée de bien vouloir relever la plaque d'immatriculation du véhicule du «supposé commercial» et d'en informer les services de gendarmerie à :
Gendarmerie Nationale de Vichy
16 Avenue Gérardmer,
03200 Vichy - 04 70 30 42 50

Sictom
Retrouvez vos ambassadeurs du tri sur le marché de Saint-Yorre :
Mercredi 06 Oct. Mercredi 1er Déc.
de 8h30 à 12h30
Conseils sur le tri des emballages, distribution de sacs jaunes, informations pratiques seront au rendez-vous.

Théâtre
Les Faciles Phénomènes Mobiles
Reprise des ateliers le lundi 27 Septembre 2010, au théâtre Louis Aragon à Saint-Yorre.
2 ateliers sont proposés :
Tous les lundis (en dehors des vacances scolaires)
- groupe 08/10 ans de 17h15 à 18h45
- groupe 11/12 ans de 18h45 à 20h15

Les Vies Dansent
À la Halle des Sports de Saint-Yorre avec la Compagnie Les Vies Dansent :
Ateliers chorégraphiques - cours de hip hop et danse moderne - cours de yoga et gym douce - stages réguliers - spectacles.
Renseignements : 06 16 81 42 59

PRÉSENTATION DU PERSONNEL CULTUREL

LA MÉDIATHEQUE

Martine DUBOSCLARD
Entrée en fonction le 01/01/1992
Directrice
Accueil du public - prêt des documents, équipement des documents, animations.

Monique MILLET
Entrée en fonction le 01/03/1997
Adjoint du patrimoine
Accueil du public - prêt des documents, équipement des documents, animations heures du conte.

André ILLOUZ
Entré en fonction le 15/09/2000
Reprend et développe la classe de guitare après 5 ans d'enseignement au CNR de Clermont-Ferrand et 15 ans dans diverses écoles du Puy de Dôme.

Cécile PREZUT
Entrée en fonction le 16/09/2006
Professeur de trompette, enseigne dans le Puy de Dôme, participe à l'Harmonie et le Brass Band de Clermont-Ferrand

Aymeric TERRASSE
Entré en fonction le 01/09/2009
Professeur de formation musicale intégré dans l'école après avoir terminé ses études au CNR de Saint-Etienne.

* CNR: Conservatoire National de Région

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Professeurs du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

Jean–Gabriel LOUWERSE
Entré en fonction le 04/12/1994
Directeur administratif et pédagogique du Conservatoire, compositeur et arrangeur (SACEM), Chef de l'Orchestre d'Harmonie (Union Musicale), chargé des cours de flûte et formation musicale. Met son expérience du spectacle vivant à profit, pour réaliser contes, comédies musicales (la Maison Enchantée, le Conte du Perroquet) ou assurer la direction musicale de spectacles comme le Chevalier de Saint-Georges.

Mickaël BARDIN
Entré en fonction le 14/10/1998
Professeur de piano et musique de chambre, chargé des accompagnements instrumentaux lors des auditions et examens. Exerce par ailleurs une activité régulière de concertiste en tant que soliste, musicien de chambre ou accompagnateur.

Marie–Noëlle VILLARD
Entrée en fonction le 01/10/1986
Professeur de violon, responsable des activités de musique de chambre et du département « cordes ». Professeur du Jardin et de l'Éveil Musical. Membre de l'Orchestre Symphonique et de l'Opéra de Saint-Etienne.

Séverine BOUILHAUD DUVERNAY
Entrée en fonction le 01/10/2007
Professeur de saxophone, chorales d'enfants, formation musicale et ensemble de saxophones, propose une ouverture complémentaire vers le Jazz qu'elle pratique dans diverses formations régionales (swing, jazz vocal, salsa…).

Didier PERONNET
Entré en fonction le 01/09/2007
Professeur de batterie / percussion, solfège rythmique et ensemble de percussions, joue parallèlement dans des formations de Jazz.

Octobre

CONCERT
voix et harpe celtique
Ameylia Saad Wu
16 Octobre 2010 à 20h30
Salle Aragon
Place de l'Hôtel de Ville - Saint-Yorre
partenaire : CREAS
centre résidentiel européen des arts et du spectacle
Nouvel album
13 titres
Tarifs : 12 € - 8 €
Renseignements au CREAS : 04 70 56 45 23
06 50 04 35 52
photo de l'affiche : Muriel Desplau, photo du disque : Nicole Gravier, graphisme : Virginie Bense

Décembre

Outre les nombreuses animations qui ponctueront cette journée festive, cette 3ème édition sera animée par la **Compagnie FÉPAL GUGUSS**. Spectacles de clown, théâtre, jonglerie. Poésie, image et musique seront au rendez-vous. Rires assurés.

INSCRIPTIONS MARCHÉ DE NOËL

Les personnes qui désirent un stand, sont invitées à s'inscrire en mairie au :

04 70 59 20 09 ou par mail : mairie@ville-saint-yorre.fr.

Clôture des inscriptions : vendredi 26 novembre 2010

Novembre

Spectacle - Humour
avec Jules CHAMPALOUX
Dim. 14 novembre
15h - salle Aragon - 8€ et 5€- 12 ans

Emmanuel Ducroux, dès son plus jeune âge, ne peut s'empêcher de faire le pitre, ce qui lui vaut de se faire renvoyer de plusieurs écoles et bien des déboires avec ses divers employeurs. Ce défaut de comportement deviendra très vite une qualité professionnelle. En 1992, des amis « DJ » cherchant un animateur font appel à lui et c'est là que l'histoire commence. Trois années plus tard, il devient professionnel et s'aperçoit que le public aime particulièrement un de ses personnages : Jules Champaloux, mélange du Poitou et de la Touraine, un gars qui sent bon l'beurre et la rillette, un dadais très soupe au lait. Il est affublé d'une casquette à carreaux vissée jusqu'aux deux oreilles et d'une veste à damier (mais qui n'a pas un carreau de pété). Observateur sans pitié des travers du quotidien, il vous parlera du sien qui est très proche du votre et dira pour vous ce que vous pensez. Jules Champaloux, c'est un remède contre la morosité

A NOTER

La liste des manifestations ci-dessus n'est pas exhaustive.

A l'heure où nous imprimons, certaines manifestations sont susceptibles d'être rajoutées, modifiées voire annulées.

En conséquence, retrouvez vos manifestations mises à jour régulièrement sur :

- www.ville-saint-yorre.fr

- le panneau électronique (parking de la mairie) - les panneaux d'information

Octobre

Ven. 15 - Foot vétérans : St-Yorre contre ACCAF Cusset *20h - centre omnisports*

Sam. 16 - Stade St-Yorrais : U16/Cusset - U18/St-Pourçain *15h - centre omnisports*

Sam. 16 - Concert voix et harpe celtique avec Ameylia Saad Wu *20h30 - salle Aragon* (voir encadré)

Dim. 17 - 4ème Randonnée de l'ARP «André MONNOT» - 8 - 12 - 18 et 28 kms *Départ : à partir de 8h - Bourse du travail*

Dim. 17 - Repas des anciens *12h - salle Larbaud*

Ven. 22 - Concert des professeurs de l'École de Musique - *20h30 - salle Aragon*

Novembre

Jeu. 11 - Cérémonie du 11 novembre *10h :* Rassemblement place de la Mairie. La manifestation se déroulera au Monument aux morts, place de l'église avec l'Union Musicale.

Ven. 12 - Don du sang *De 16h à 19h - Salle Larbaud*

Dim. 14 - Spectacle - Humour Avec Jules CHAMPALOUX (voir encadré)

BOURSE AUX VÉLOS
Dépôt matériel : **16 au 19** (17h30 à 19h)
Vente : **Sam. 20 et Dim. 21** (9h à 19h)
Salle Larbaud

BOURSE DE NOËL
Dépôt : **Mar. 23** - Vente : **Mer. 24**
De 9h à 19h - salle Larbaud

Ven. 26 - Foot Vétérans : St-Yorre contre Boucé - *20h - centre omnisports*

Dim.28 - Concert «Sainte-Cécile» proposé par l'Union Musicale - *salle Larbaud*

Décembre

Ven. 3 et Sam. 4 : Téléthon

Sam. 4 - Cyclo Randonneurs. Assemblée générale - *15h30 - Bourse du travail.*
Repas spectacle de fin d'année - 35ème anniversaire du club - Dîner/spectacle *19h30 à 02h30 - « Moulin Bleu » - Thiers*

Dim. 5 - Loto du Comité du jumelage *14h - salle Larbaud*

Dim. 5 - Concert de l'union Musicale 15h - Salle Aragon

Sam. 11 - Marché de Noël *Salle Larbaud* (voir encadré)

Dim.12 - Concert de Noël de Not'en Bulles *15h - Église*

Sam. 18 - Foot Vétérans Challenge A. GUÉDON - Tournoi en salle *14h - halle des sports*

Du 20 au 31 - 2ème quinzaine commerciale de l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Yorre.

COMMUNE
de SAINT-YORRE

Lettre d'information municipale gratuite
Éditée par la Mairie de Saint-Yorre
Directeur de la publication
Roger LEVILLAIN
Photographie
Mairie de Saint-Yorre
Conception, réalisation
Service Communication Mairie de Saint-Yorre
Impression sur papier recyclé
Commercialement - 03270 Saint-Yorre

Tirage 1500 exemplaires
Dépôt légal, octobre 2010